



SESSION PLENIERE DU 8 MARS 2019

CONTRIBUTION AU GRAND DEBAT

Dans le cadre du « grand débat » lancé par le Président de la République, le CESER a réalisé – au pas de charge – une contribution.

Celle-ci a été présentée sous forme synthétique au gouvernement le 12 mars dernier.

La CGT s'est abstenue sur le texte du CESER, car elle considère que les réponses qui y sont apportées ne sont pas à la hauteur des enjeux mis en avant par les mouvements sociaux actuels.

**CE QUE DIT LA CONTRIBUTION DU CESER (téléchargeable dans son intégralité sur [www.ceser.paysdelaloire.fr](http://www.ceser.paysdelaloire.fr)) :**

La contribution du CESER présente **29 propositions**, hétérogènes, autour de 4 axes :

- ⇒ **Fiscalité** : Organiser des **états généraux de la fiscalité locale** pour aboutir à une réforme globale, concertée et ambitieuse ; Simplifier et rendre plus juste la fiscalité locale ; **Garantir le financement de l'action des collectivités locales** ; Renforcer l'équité et la solidarité entre les territoires via le renforcement des mécanismes de péréquation ; Améliorer la transparence et mieux informer les citoyens.
- ⇒ **Transition écologique** : Lancer un grand **plan régional d'économies d'énergies** dans les logements et les bâtiments ; Aller vers un mix énergétique plus vertueux en garantissant un coût raisonnable de l'énergie ; Développer et favoriser **l'attractivité des transports collectifs** en particulier dans les zones rurales et périurbaines ; Agir sur les **prix des transports collectifs** pour permettre au plus grand nombre de les emprunter ; Favoriser l'usage des transports collectifs en développant l'intermodalité ; Fluidifier les déplacements routiers et réaliser dans les délais les travaux engagés et co-financés par la Région ; Améliorer l'accès à l'aéroport de Nantes Atlantique et limiter les nuisances sonores ; Protéger les milieux naturels et les espèces ; **Renforcer le lien entre biodiversité et santé** ; Promouvoir et encourager la Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'entreprise ; Promouvoir les aides publiques à l'environnement ; **Remettre en cause les aides publiques dommageables à l'environnement** ; Engager une réflexion de fond sur **l'orientation écologique et environnementale de la TVA** ; Veiller à l'acceptabilité sociale et à la soutenabilité économique de la fiscalité environnementale ; **Interdire ou taxer les produits d'importations agricoles ou issus de l'agriculture ne respectant pas les normes sociales, sanitaires et environnementales** ; Mettre en place un crédit d'impôt pour les agriculteurs en fonction des services rendus à l'environnement.

- ⇒ **Organisation de l'Etat, des territoires et des services publics : Ré-humaniser la relation aux services publics**, pour optimiser les dispositifs d'aide aux financements ; Promouvoir **un maillage efficace des services publics** ; Renforcer l'efficacité des dispositifs de développement TPE- PME.
- ⇒ **Démocratie, citoyenneté, éducation** : Inscrire une **Loi cadre de l'éducation permanente et de la vie associative** ; Favoriser la **compréhension du modèle républicain par les jeunes** ; Adapter le projet d'établissement en diversifiant les méthodes pédagogiques permettant l'acquisition de savoirs et de compétences afin de rendre le jeune acteur et autonome ; **Encourager les périodes d'immersion des équipes pédagogiques dans le monde social et économique** ; Faire de l'établissement scolaire un lieu de vie favorisant la rencontre, le partage ainsi que la connaissance de soi et des autres.

### **CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE YVIC KERGROAC'H**

Le « grand débat » initié par le Président de la République, a été cadré par la lettre qu'il a adressée aux Français, et qu'on pourrait résumer ainsi : « **je vous ai écoutés mais ne comptez pas sur moi pour vous entendre.** » Pas de rétablissement de l'ISF, rien sur le pouvoir d'achat, les salaires, les pensions et minimas sociaux. Dit autrement : rien sur les légitimes revendications qui font s'exprimer la colère depuis des mois.

C'est pourquoi la CGT a refusé de participer au grand débat au plan national, tout en affirmant en revanche, sa volonté de faire vivre le véritable débat sur les territoires, en appui aux luttes qui se développent dans les lieux de travail. Elle a donc été partie prenante des débats menés au sein du CESER pour la défense des intérêts des salarié·e·s, des privé·e·s d'emplois, des retraité·e·s, pour la solidarité et la justice sociale, pour la conquête de nouveaux droits.

**La contribution du CESER est issue d'un travail à marche forcée de l'ensemble de notre assemblée** : les membres des commissions et l'équipe permanente, ont été mobilisé.e.s – voire sur-mobilisé.e.s - depuis deux mois, pour construire ce travail.

**A l'arrivée, le résultat est inégal.**

**La CGT se félicite que le CESER se soit extrait des questions de la lettre aux Français**, très orientées, et trouve dans la contribution du Ceser certaines propositions intéressantes, par exemple : rendre la fiscalité plus juste entre les catégories sociales et les territoires, favoriser l'accès des citoyens aux services publics via un maillage efficace, développer les transports en commun sur toute la région, maintenir l'accompagnement dans les trains, soutenir le développement des énergies renouvelables, examiner la possibilité et les avantages liés à la conversion de la centrale de Cordemais à la biomasse, expérimenter les territoires zéro non droit, promouvoir la mixité sociale en milieu scolaire.

**La CGT, avec d'autres, a aussi évité que la contribution du CESER ne prenne une tournure ultra-libérale**, en particulier sur la fiscalité. D'aucun y aurait bien introduit la limitation de l'endettement, ou une nouvelle baisse des contributions des entreprises.

**La recherche du consensus a évité que des propositions totalement inacceptables ne soient émises, mais elle a également limité la portée de notre contribution** dont les réponses restent selon la CGT très éloignées des enjeux de l'urgence sociale exprimés par les mobilisations.

La contribution est limitée par les thématiques abordées, ainsi **l'emploi n'y figure pas en tant que tel**. Le temps que les commissions ont pu consacrer aux débats a également nui à la qualité de notre travail : deux ou trois réunions pour répondre sur les problématiques posées, c'est peu. **Les propositions ont parfois été rédigées à la va-vite**, n'évoquant que partiellement les sujets, à l'issue de travaux en ateliers qui ont limité les débats. Des thématiques n'ont pas pu être traitées assez profondément, comme la réindustrialisation du territoire, les politiques culturelles ou l'éducation, pour ne citer que quelques exemples. On ne trouve rien sur la nécessaire lutte contre la fraude fiscale (quelque 80 Md€), sur le rééquilibrage entre les impôts proportionnels injustes socialement (comme la TVA) et les impôts progressifs plus justes, rien sur le nécessaire rétablissement de l'ISF, rien sur la création d'un véritable pôle financier public pour soutenir les investissements, rien sur la hausse des salaires et des pensions, les conditions et l'organisation du travail ... même s'il s'agit pour certains de sujets dépassant le cadre du CESER. Les enjeux relatifs à l'égalité femmes-hommes sont également absents. Rappelons à ce sujet que les femmes gagnent en moyenne 26 % de moins que les hommes, ce qui conduit **la CGT, en ce 8 mars, avec d'autres organisations, à appeler les salarié.e.s à cesser le travail aujourd'hui à 15h40**. C'est d'ailleurs ce que feront les mandaté.e.s de la CGT aujourd'hui.

C'est donc un résultat mi-figue mi-raisin que nous avons aujourd'hui. C'est pourquoi, tout en saluant le travail et l'écoute de Paul Cloutour, **la CGT, s'abstiendra**.

### **QUELQUES EXPRESSIONS DES GROUPES :**

#### **CRAJEP (associations de jeunesse et d'éducation populaire) :**

La contribution s'est écartée des questions posées par les mobilisations. Les préconisations sur l'éducation sont très éloignées des attentes.

Ce n'est pas d'une loi cadre dont les associations ont besoin, mais de moyens pour remplir les missions.

Refuse de voter la contribution.

#### **FO :**

A voté contre la contribution de décembre au CESER, s'oppose à la démarche gouvernementale. FO refuse de répondre à un ordre qui nous conduirait à mettre en œuvre les demandes du gouvernement.

Pour l'essentiel, le projet du Ceser est orienté vers un développement de la décentralisation et de la prétendue démocratie participative.

Pas de participation au vote.

**CFDT :**

Collectivement le CESER a réussi l'exercice, dans un temps contraint.

**Union Régionale des Associations Familiales :**

Critique les coupes dans les prestations familiales et les aides au logement.

Il faut retrouver l'esprit du conseil national de la résistance, et changer de paradigme : penser investissement plutôt que « charges sociales ».

Regrette la faible place dans la contribution faite au logement, aux problématiques d'accès au droit, malmené par dématérialisation tout azimuts. Rappelle les problématiques de renoncement aux soins.

Vote la contribution.

**CCIR :**

La France redistribue plus qu'elle ne crée. Or pour distribuer les richesses, il faut d'abord les créer. Il faut que chaque citoyen se sente partie prenante et non assisté.

**UFC – Que Choisir :**

Un grand nombre de propositions sont très générales et ne sont pas comprises par tous de la même manière. Si on creuse les propositions, il n'est pas sûr qu'on arrive à un consensus.

Il faut remettre en cause les exonérations de TICPE, dans une démarche de suppression des aides publiques dommageable à l'environnement.

Il faut appliquer le principe du pollueur payeur pour que les particuliers ne soient pas les seuls à payer pour les pollutions.

**MEDEF :**

Aurait apprécié que la contribution souligne le manque de stabilité de la fiscalité.

Les taxes locales sur les entreprises ont augmenté, et pèsent sur l'investissement et la capacité d'embauche des entreprises.

Salue les propositions qui encouragent la responsabilité sociétale des entreprises. L'entreprise a un rôle à jouer dans les transformations de la société.

Regrette qu'aucune proposition ne porte sur la simplification du millefeuille administratif.

**VOTES : L'avis a été adopté par 61 voix pour, 26 abstentions, et 1 contre.**